

Conseil municipal du 19 02 2023– 19 h 00

Salle du Conseil Municipal

06) Del2023-006 - Conventions financières relatives à l'éclairage public - 1 opération

Nomenclature : 1.2 – Commande publique – Délégations de service public

Rapporteur : M. Le Maire

Le rapporteur expose que la commune a délégué au SDEF sa compétence relative à l'éclairage public. Le Syndicat départemental d'électricité du Finistère assure la création et la maintenance du réseau qui reste propriété de la commune.



Dans le cadre de travaux d'éclairage public, la commune sollicite le SDEF pour les travaux suivants : Rénovation OUV 7 - RUE JACQUES DE THEZAC.

La commune et le SDEF conviennent que la contribution communale aux prestations prendra la forme d'un fond de concours

Rénovation OUV 7 - RUE JACQUES DE THEZAC

	Montant HT	Montants TTC (TVA 20%)	Modalité de calcul de la participation communale	Financement du SDEF	Part communale		Imputation comptable au SDEF
					Total	dont frais de suivi	
Rénovation mât+lanterne	3 300,00 €	3 960,00 €	50% HT dans la limite de 1900€ HT mât+lanterne et 100%HT au-delà du plafond (1 mât/lanterne)	950,00 €	2 350,00 €	0,00 €	131
TOTAL	3 300,00 €	3 960,00 €		950,00 €	2 350,00 €	0,00 €	

Il est nécessaire d'approuver la convention pour conduire cette opération.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré, à l'unanimité :

Conseil municipal du 19 02 2023– 19 h 00

Salle du Conseil Municipal

- **Approuve** la convention financière (disponible et consultable par les membres du conseil municipal, y compris par envoi à leur demande) relatives à l'opération
- **Autorise** Monsieur le Maire à la signer.

Fait au Guilvinec, le 19/01/2023

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

LE MAIRE,

Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).

Transmis en contrôle de légalité et/ou affiché par le fait exécutoire.

Elle pourra également être consultée sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante : www.leguilvinec.com

